

### Pouvoir d'emprunt—Loi

fédérale sur les avantages publics classiques d'une meilleure information et d'un meilleur service au secteur des petites entreprises.

Autrement dit, les membres du groupe de travail avaient un préjugé défavorable contre les programmes de subventions qui dans de nombreux cas étaient beaucoup plus utiles pour fournir une aide publique aux provinces de l'Atlantique, au nord du Québec et à la Gaspésie, et à certaines régions dans le marasme de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Ils étaient contre ce genre de chose et pour une aide fiscale au profit des sociétés de l'Ontario, de la région de Montréal, et notamment des sociétés qui sont déjà rentables et par conséquent en mesure de profiter de dépenses fiscales.

Nous avons dit et répété que nous avions peur que l'examen du groupe de travail Nielsen ne soit qu'une copie conforme de la pensée des conservateurs, que ce ne soit que l'image fidèle de ce que le gouvernement dirait s'il avait le temps de faire tout le travail de préparation. C'est effectivement ce qui s'est passé.

Je conviens qu'il y a certaines choses qui tiennent debout dans ce rapport. On signale par exemple que si l'on envisage une nouvelle activité économique créée grâce à des subventions de l'État, il faut aussi tenir compte du fait que ce sont les Canadiens qui doivent payer ces subventions, et que cela peut donc éventuellement affecter d'autres domaines de l'activité économique.

Si vous avancez ce genre d'argument, il faut aussi dire la même chose quand vous prenez de l'argent aux simples Canadiens pour en faire bénéficier le monde de la grande entreprise, soi-disant pour lui permettre d'être plus compétitive, mais aussi admettre que ni votre groupe de travail, ni le ministère des Finances n'ont le moindre moyen de savoir si ces dépenses fiscales sont ou non efficaces, et je pense que cela mérite aussi réflexion. Nous avons le droit de savoir si ces diverses dépenses sont ou non efficaces.

Je constate qu'en 1977, 1 p. 100 des sociétés les plus grosses ont bénéficié de 64 p. 100 des dégrèvements fiscaux pour les sociétés. En 1981, c'est de 72 p. 100 des dégrèvements fiscaux pour les sociétés que bénéficiait 1 p. 100 des grosses sociétés du Canada. Je suis sûr qu'il n'y a aucune raison pour que cela ait changé en 1981, où nous avons été gouvernés par «Visa» et par «MasterCard», deux gouvernements globalement d'accord, bien que ce soit le monde des affaires au Canada qui profite d'une bonne partie de l'essentiel.

● (1650)

Comment se fait-il que les groupes d'étude Nielsen n'ont pas examiné cette question? Comment se fait-il qu'ils ne se sont pas demandé si on pourrait reprendre une partie de ces dizaines de milliards de dollars d'avantages fiscaux accordés aux grandes entreprises? Ces dernières diraient bien sûr qu'il s'agit d'une hausse des impôts, mais il ne s'agirait en fait que d'un rétablissement d'impôts qui sont remis depuis bien des années. Il n'y a aucun espoir de récupérer l'argent dont on a déjà fait cadeau, mais si l'on veut ramener le déficit à un niveau plus supportable et donner au gouvernement plus de marge de manœuvre pour maintenir des services sociaux essentiels, comme le soutien aux universités et autres services qui sont particulièrement importants pour les régions, on aurait sûrement dû examiner ces aspects. Je crains bien que ni le Groupe de travail Nielsen ni le gouvernement n'aient eu la rigueur intellectuelle ou le courage politique d'affronter leurs adversaires, c'est-à-dire leurs amis du secteur de la grande entreprise

pour leur dire qu'ils devaient à leur grand regret prendre certaines mesures à leur endroit. C'est ce qu'on aurait dû faire, et si on l'avait fait, cela nous aurait rendu beaucoup plus facile la tâche de réduire le déficit.

**M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur le Président, je voudrais reprendre là où j'ai quitté ce matin au sujet du projet de loi C-99 portant pouvoir d'emprunt. Je le répète, je ne pense vraiment pas que nous devrions confier 22 milliards de dollars de plus au gouvernement actuel alors qu'il ne peut même pas nous dire de façon précise quel sera le prix moyen du pétrole brut en dollars américains pour l'année 1986. Voici ce qu'on peut lire à la page 23 du document intitulé *Vers une expansion soutenue: Perspectives économiques du Canada, 1986-1991*:

... le prix de vente moyen d'un baril de pétrole de qualité équivalente au brut léger d'Arabie saoudite sera de \$22.50 américains d'ici la fin de 1986.

Or, à la page 20, le Tableau 4 intitulé «Perspectives économiques internationales» indique à la rubrique «Prix du pétrole», dans la colonne «1986» que le prix du brut léger d'Arabie saoudite sera de \$23.88 le baril. Le gouvernement ne peut donc même pas nous dire quel sera le prix. Ce n'est pas tout. Il dit aussi que le prix moyen sera de \$23.50 pour toute l'année 1986 mais que \$22.50 sera le prix moyen pour la période allant de la date du budget jusqu'à la fin de 1986. Nous n'avons pas seulement deux prix différents, mais aussi deux périodes de temps différentes au cours desquelles ces prix sont censés constituer une moyenne. Dans un cas comme dans l'autre, il faudra des prix pétroliers de \$22.50 ou \$23.88 pour arriver à la moyenne citée, car les prix se sont situés dans le monde entier autour de \$12 ou \$13 le baril pendant la plus grande partie du premier trimestre de 1986, ou en tout cas autour de \$15 le baril. Les chiffres complètement erronés et le taux d'intérêt moyen de 9.5 p. 100 que le gouvernement avance prouvent que ses prévisions sur le déficit sont loin de la réalité.

Le gouvernement, peut-être parce qu'il est incapable d'organiser son action économique, n'a pas pu nous dire exactement ce qui nous attend en 1986. C'est très grave, car le secteur énergétique prèdit des prix aussi bas que \$8 É.-U. le baril. L'écart entre cette estimation et les projections des documents budgétaires, surtout celui que j'ai cité plus tôt, *Vers une expansion soutenue: Perspectives économiques du Canada*, et le fait que les taux d'intérêt pourraient facilement dépasser les niveaux prévus de 3 p. 100 en moyenne pourraient signifier une différence de quelque 4 milliards de dollars dans le déficit que prèdit le gouvernement.

Il semble que le gouvernement soit le seul à se fier aux chiffres qu'il avance sur les cours pétroliers de 1986. Que pensent d'autres gens de la justesse de ses prévisions? Robert Reid, analyste de l'industrie pétrolière pour McLeod, Young, Weir Limited, dit que «dans ses chiffres sur le pétrole, M. Wilson prend ses désirs pour des réalités». Gint Berius, analyste de Merrill Lynch, dit que «la prédiction peu réaliste sur les cours pétroliers est probablement l'une des causes du fléchissement du dollar canadien sur les marchés internationaux». Don Braid, journaliste du *Journal* d'Edmonton, dit que le «ministre des Finances fonde son budget sur des données pétrolières fantaisistes».

Que se passe-t-il dans le secteur pétrolier? Tandis que le gouvernement vit dans l'imaginaire et bonimente dans son budget, l'industrie pétrolière court au désastre. Les sept socié-